

Date
de
convocation :
12/01/2026

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE DUNIERES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le quinze janvier deux mille vingt-six à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Jean Pierre NOUVEL, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (17).

Excusés : Cédric BROUSSARD (pouvoir à Emeline MOUNIER), Florian CHAUDIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Christophe MOULIN (3).

Absentes : Nelly BEAULAIGUE, Colette MORIN, Fanny MOURIER (3).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Création poste technicien territorial.

DCM 20260115-1

Monsieur Le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur Le Maire indique que l'actuel responsable des services est placé à temps partiel sur autorisation au taux de 60 % depuis le 1^{er} décembre 2025 dans le cadre d'une retraite progressive. Il convient d'anticiper son départ futur. Il ajoute que l'emploi à créer correspond au grade de technicien territorial cadre d'emploi des techniciens, et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 35 heures.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour comme suit :

AR Prefecture

043-214300873-20260115-DCM20260115_1-DE
Reçu le 29/01/2026

Rédacteur Principal 1ère classe	Secrétaire Générale	35H	occupé	1	
Rédacteur Principal 2ème classe	Secrétaire	17.5 H	occupé	0, 5	à supprimer après avis du CST
Rédacteur Principal 2ème classe	Secrétaire	32 H		0, 91	
Rédacteur	Secrétaire/comptable	35H	occupé en partie	0, 8	
Adjoint Administratif	Secrétaire	35H	occupé en partie	1	à supprimer après avis du CST
Adjoint Administratif principal 2ème classe	Secrétaire	35H	occupé en partie	0, 70	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	Secrétaire	35H	occupé	1	
Adjoint Administratif	Secrétaire	35H	occupé	1	

Adjoint Administratif	Référente MFS/APC	32H	occupé / dispo au 05/01/2026	0, 91	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	Secrétaire	17.5 H	occupé	0, 5	

Adjoint Administratif	Manager Tiers Lieu	35H	occupé	1	
-----------------------	--------------------	-----	--------	---	--

Technicien Principal 1ère classe	responsable des services techniques	35H	occupé en partie (retraite progressive)	0, 6	
Technicien	responsable des services techniques	35H			A créer
Technicien Principal 2ème classe	chef d'équipe services techniques	35H	occupé	1	à supprimer après avis du CST
Technicien Principal de 1ère classe	chef d'équipe services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	responsable informatique	35H	occupé	1	
Agent de maîtrise	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	à supprimer après avis du CST
Adjoint technique principal 1ère classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	agent des services techniques - entretien	35 H	occupé	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	agent entretien	35H	occupé	1	à supprimer après avis du CST
Adjoint technique principal 1ère classe	agent entretien	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé contractuel	1	

AR Prefecture Adjoint technique	agent entretien	34H	occupé	0, 97	à supprimer après avis du CST
------------------------------------	-----------------	-----	--------	-------	-------------------------------

043-214300873-20260115-DCM20260115_1-DE
Reçu le 29/01/2026

Adjoint technique principal de 2ème classe	agent entretien	34H	occupé	0, 97
Adjoint technique	agent entretien	35H	occupé	1

Adjoint animation principal 2ème classe	agent intervenant à l'école	22H	occupé	0, 63	à supprimer après avis du CST
---	-----------------------------	-----	--------	----------	-------------------------------

Adjoint animation	agent intervenant à l'école	17H	occupé	0, 49
-------------------	-----------------------------	-----	--------	----------

Adjoint animation	agent intervenant à l'école	19H	occupé	0, 54
-------------------	-----------------------------	-----	--------	----------

Adjoint du patrimoine	agent bibliothèque cantine	32,7 5H	occupé	0, 94	à supprimer après avis du CST
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	agent bibliothèque cantine	32,7 5	occupé	0, 94	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- Décide de créer un emploi relevant du grade de technicien territorial à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 02 février 2026 ;
- Modifier en conséquence le tableau des effectifs dont la nouvelle composition figure ci-dessus ;
- Inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON

AR Prefecture

043-214300873-20260115-DCM20260115_1-DE
Reçu le 29/01/2026